

La Ciotat, le 01/08/2024

## **Politique Handicap de Les Clés de la Compétence**

Au sein de notre centre de formation, nous sommes engagés à promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion pour toutes les personnes, quelles que soient leurs situations. Notre politique sur le handicap s'inscrit dans une démarche globale visant à garantir l'accès à la formation pour tous, conformément à la réglementation en vigueur et aux exigences de la certification Qualiopi.

### **1. Objectifs de notre politique handicap**

- Faciliter l'accès à nos formations pour les personnes en situation de handicap.
- Identifier et lever les obstacles rencontrés par les apprenants en situation de handicap.
- Assurer un accompagnement individualisé et adapté.
- Former et sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs à la prise en charge du handicap.

### **2. Engagements clés**

#### **1. Accessibilité des locaux :**

Nos infrastructures respectent les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Nous nous engageons à effectuer les aménagements nécessaires pour accueillir tout type de handicap

#### **2. Adaptation des formations :**

- Supports pédagogiques adaptés (documents en braille, formats numériques lisibles, supports audio).
- Modalités d'évaluation adaptées (temps supplémentaires, environnement spécifique).
- Intervention de formateurs ou d'accompagnants spécialisés si nécessaire.

#### **3. Accompagnement personnalisé :**

- Mise en place d'un entretien préalable avec le référent handicap pour identifier les besoins spécifiques.
- Plan d'accompagnement individualisé.

#### **4. Sensibilisation et formation du personnel :**

Nos équipes sont formées aux spécificités liées aux différents types de handicaps pour assurer un accueil et un suivi adaptés.

#### **5. Partenariats :**

Collaboration avec des organismes spécialisés tels que l'Agefiph, les MDPH et Cap Emploi pour garantir des conseils et un soutien adaptés.

### **3. Organisation interne**

- **Référent handicap : Thierry DUTRON**

Ce collaborateur est chargé de coordonner toutes les actions relatives à la prise en charge des apprenants en situation de handicap.

- **Procédure d'accueil :**

Lors de l'inscription, un questionnaire est proposé pour identifier les besoins éventuels. Une analyse approfondie est menée pour adapter notre prestation.

### **4. Communication**

Notre engagement pour l'accueil des personnes en situation de handicap est clairement affiché sur nos supports de communication : site internet, brochures et documents contractuels.

### **5. Évaluation et amélioration continue**

Nous évaluons régulièrement l'efficacité de nos dispositifs à travers des retours d'expérience, des enquêtes de satisfaction et des audits internes. Les axes d'amélioration identifiés sont intégrés dans notre démarche Qualité.

### **Conclusion**

Notre centre de formation considère la diversité et l'inclusion comme des atouts majeurs. En développant une politique handicap forte, nous affirmons notre volonté de rendre nos formations accessibles à tous et de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

**Louis Sassatelli**  
**President**

## ATTESTATION D'ASSIDUITE

Je soussigné(e) Géraldine DANIEL, agissant en qualité de Directrice du GIP Carif-Oref Provence Alpes Côte d'Azur enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 93131124213 auprès de la DREETS,

atteste que :

**Monsieur Thierry DUTRON**

Structure

**LES CLES DE LA COMPETENCE**

A suivi l'action de formation : **Devenir référent handicap en organisme de formation ou CFA**

Format : **A distance**

Dates : **Mardi 19 novembre 2024**

Durée estimée : **7 heures**

Intervenant (es) : **Om Kalthoum CHTIQUI**

Prestataire : **ARIANE MEDITERRANEE**

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître le rôle et les missions du référent handicap
- Identifier les acteurs et aides mobilisables sur leurs territoires
- Mobiliser l'offre de service de la RHF
- Définir 2/3 actions prioritaires à mener dans leurs structures

### Assiduité du stagiaire :

Durée effectivement suivie par le/la stagiaire : **7h00**

soit un taux de réalisation de 100 %

### Suivi détaillé de l'assiduité e-learning :

#### **Etape 1 :**

Se familiariser avec le contexte réglementaire – Connaître les missions du référent handicap en OF/CFA – Décliner les différentes missions du référent handicap – Aménager un parcours de formation – L'accessibilité selon les typologies de handicap – Accessibilité des formations pour aller plus loin

Durée totale de la séance : 3h30 min

Durée réalisée par le/la stagiaire : 3h30 min

#### **Etape 2 :**

Jeu « Handipoursuite » - Les acteurs du handicap – Mobiliser l'offre de service de la RHF – Accessibilité généralisée : définir 2 ou 3 actions prioritaires à mener dans sa structure

Durée totale de la séance 3h30 min

Durée réalisée par le/la stagiaire : 3h30 min

**Evaluation :**

A (Acquis)    PA (Partiellement Acquis)    NA (Non-Acquis)    NR (Non Réalisé)

**Activités pédagogiques effectuées à distance :**

- Travail collaboratif  
 Participation à une classe virtuelle  
 Module e-learning interactif  
 Activités évaluatives (exercices formatifs, sommatifs, tests...)  
 Autres éléments

Fait pour servir et valoir ce que de droit,  
A Marseille, le 27 novembre 2024

**Géraldine DANIEL**

Directrice du Carif-Oref Provence Alpes Côte d'Azur



Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur  
22 rue Sainte Barbe  
13002 MARSEILLE  
Tél. 04 42 82 43 20  
contact@espace-competences.org